REVÊTEMENTS DE SOLS



PAVILAND® RENOVEX

Dispersion pigmentaire universelle libre de solvants à base d'adjuvants analogues aux pigments.

DESCRIPTION

Dispersion pigmentaire universelle libre de solvants à base d'adjuvants analogues aux pigments.

MODE D'EMPLOI

• Ajouter à la peinture, le vernis, ou top de pontage adéquat, en homogénéisant les composants, et applique comme de la peinture, du vernis ou top.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Garder hors de la portée des enfants.
- Porter des gants adéquats.
- Porter des lunettes de protection, et en cas d'éclaboussure ou de contact avec les yeux, lave abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un médecin ophtalmologiste.
- Utiliser uniquement dans des endroits bien aérés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un équipement respiratoire adéquat.
- Ne jeter les déchets au déversoir.

PRÉSENTATION

Emballages de 1 kg.

30

Stockage jusqu'à 6 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Pâte
Densité	1,1-1,13 gr/cm ³ environ
Particule maximale	≤ 20
Pigment	30%
Viscosité	< 5000 cps
Lumière (échelle 1-8)	
Aplat	7-8
Ton réduit (1:3)	8
Extérieur (échelle 1-5)	
Aplat	5
Ton réduit (1:3)	4-5
Stabilité	
Aux acide	2% HCI - Échelle (1-5) : 5
Aux alcalis	2% NaOH - Échelle (1-5) : 5
Consommation	10 % en poids (selon le degré d'opacité)

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine





REVÊTEMENTS DE SOLS

PAVILAND® RENOVEX

afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

